

# Communiqué de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

20 mai 2021



**Palestine : la France et l'Europe doivent condamner Israël et agir concrètement !**

**Le peuple palestinien dans son entier (Territoire occupé, Palestiniens d'Israël, réfugiés) se mobilise pour défendre ses droits notamment à Jérusalem -Est menacée et attaquée par les dirigeants israéliens successifs et les colons.**

**Un mouvement de solidarité se développe dans le monde entier tandis que l'ONU, l'Union Européenne ou la France sont inactifs, ou mettent dos à dos l'agresseur et l'agressé, en se focalisant sur la sécurité d'Israël depuis que des roquettes sont tirées à partir de Gaza.**

Alors que les Palestiniens vivent au quotidien l'insécurité et la violence première de l'occupation, de l'annexion de jure ou de facto, des blocus, et de la colonisation effrénée. Sans oublier les 6 millions de réfugiés à la suite du nettoyage ethnique de 1948 et des expulsions de 1967, sans possibilité de retour même pour une visite. Ainsi que les Palestiniens d'Israël qui refusent l'apartheid et qui sont violemment réprimés.

Comme le démontrent les associations de défense des droits humains palestiniennes dont Al-Haq , israélienne (B'Tselem), états-unienne (Human Rights Watch) les Palestiniens sont soumis à un régime d'apartheid : « L'oppression et la fragmentation du peuple palestinien par Israël, le recours systématique à la force excessive, les politiques de punition collective et d'arrestations arbitraires, ainsi que la violence des colons, qui se déroule dans une impunité institutionnalisée, sont caractéristiques du régime colonial et d'apartheid d'Israël. »

### **Jérusalem, cœur de l'identité palestinienne, est de plus en plus menacée. Les Palestiniens résistent.**

Fin avril 1948 les groupes armés sionistes ont expulsé violemment plus de 70 000 Palestiniens de la partie occidentale de la ville. En 1967 l'armée israélienne a occupé la Cisjordanie y compris Jérusalem Est. Les dirigeants israéliens successifs l'ont ensuite étendue et annexée au détriment du reste de la Cisjordanie puis colonisée (230 000 colons à Jérusalem en 2021, 670 000 en tout).

Dès le début du ramadan la police israélienne interdit l'accès des Palestinien(ne)s à la Porte de Damas. Mi-avril 2021 des centaines de colons et suprémacistes juifs défilent dans Jérusalem, avec l'accord des autorités, en scandant « Mort aux Arabes ». Ils projettent d'envahir par milliers l'Esplanade des mosquées le 10 mai. Les autorités israéliennes d'occupation entravent l'accès des fidèles, envahissent à maintes reprises l'esplanade des mosquées et vont jusqu'à pénétrer dans la mosquée Al-Aqsa où ils lancent des grenades. Des centaines de fidèles qui résistent sont blessés.

Les colons, protégés par l'armée, ont multiplié les agressions contre les habitants des quartiers Sheikh Jarrah et Silwan dans le but de prendre leur logement.

Toutes ces agressions et menaces, la répression en Cisjordanie (morts, blessés et arrestations au quotidien) expliquent le soulèvement populaire contre la puissance occupante. Et ce avant que des roquettes tombent sur Israël.

### **Stop aux massacres des habitant(e)s de Gaza**

Dans ce territoire surpeuplé, dont 75% des habitants ont un statut de réfugiés, le pilonnage de l'armée israélienne tue une majorité de civils prisonniers du blocus depuis 14 ans et sans possibilité de se protéger. En une semaine le déluge de bombes, missiles...israéliens a tué 58 enfants, 18 femmes, 3 médecins...détruit plus de 500 habitations, de centres de loisirs (dont ceux d'Amani, membre de notre Plateforme d'ONG) et écoles mais aussi de locaux de presse (de nouveau interdite à Gaza par Israël). Les hôpitaux n'ont pas les moyens de soigner les centaines de blessés qui affluent. Depuis la liste de morts, blessés et destructions s'allonge.

La procureure générale de la Cour Pénale Internationale (CPI), Fatou Bensouda, a exprimé son inquiétude face à la situation actuelle en Palestine et elle a évoqué une possible commission de crimes de guerre quelque soient les populations civiles visées, transformées en cibles indiscriminées.

### **En France, l'expression de la solidarité ne doit pas être entravée.**

Nous constatons avec inquiétude les pressions et intimidations à l'encontre des acteurs de la solidarité avec les droits des Palestiniens. Le président de l'AFPS, membre de la Plateforme des ONG pour la Palestine, a été mis en garde à vue au sortir d'une rencontre avec le Quai d'Orsay à la suite d'un

rassemblement. Des manifestations sont interdites. La solidarité, l'indignation et la colère des citoyens doivent pouvoir s'exprimer dans un cadre républicain et démocratique.

Il y a urgence à agir pour le respect du droit international et des résolutions des Nations unies contre l'occupation, la colonisation et l'annexion de la Palestine. La France doit établir clairement les responsabilités qui incombent au gouvernement israélien, à son armée et à ses colons. Elle doit contribuer à la protection du peuple palestinien. Le peuple palestinien doit pouvoir exercer son droit à l'auto-détermination.

### **Monsieur Emmanuel Macron, président de la République française, et son gouvernement doivent :**

- Exiger l'arrêt immédiat des bombardements de l'armée israélienne et de la répression contre les Palestiniens d'Israël et de Cisjordanie dont Jérusalem-Est ;
- Exiger la levée du blocus de la bande de Gaza ;
- Protéger le statut de Jérusalem (en reconnaissant l'État de Palestine et Jérusalem-Est comme sa capitale) ;
- Soutenir l'initiative de la Cour pénale internationale visant à enquêter sur les crimes commis en territoire palestinien occupé ;
- Dans le cadre du conseil de sécurité être à l'initiative pour contraindre l'État d'Israël à se conformer au droit international ;
- Suspendre toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël ;
- Dans le cadre de l'UE :
  - Être à l'initiative pour suspendre l'accord d'association Union européenne Israël tant qu'Israël ne respecte pas son article 2 sur les droits de l'Homme.
  - Exclure du marché européen les produits et services issus des colonies, qui contribuent à leur développement.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Communique-de-la-Plateforme-des-ONG-francaises-pour-la-Palestine>